Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 63 (1954)

Heft: 1

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VOTRE CROIX-ROUGE

Le Comité central s'est réuni le 3 décembre et le 7 janvier. La commission du personnel infirmier a tenu séance le 8 décembre, la commission du secours aux enfants le 16 décembre. La direction du service de transfusion a eu deux séances, le 26 novembre et le 14 janvier. La commission du personnel s'est réunie les 2, 11 et 16 décembre.

L'assemblée des délégués en 1954 aura lieu à Schaffhouse

La prochaine assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse aura lieu les 12 et 13 juin 1954. Cette date coïncidant avec le début de la saison d'été à Bad-Ragaz, la section de Werdenberg-Sargans n'aura plus la possibilité de recevoir l'assemblée. La section de Schaffhouse a bien voulu se déclarer prête à organiser notre assemblée des délégués. Celle-ci aura donc lieu dans cette ville les 12 et 13 juin.

pense justement enviée et prisée. Ajoutons que le Comité central de l'Alliance peut, de son propre chef, l'attribuer à des personnes qui, quoique n'étant pas membres d'une société samaritaine, ont rendu de signalés services à la cause du secourisme.

Médailles Henry Dunant remises lors des Assemblées des Délégués de l'Alliance suisse des Samaritains

	Sum	WI IU	wiii	3				
Année	Lieu de l'asse	mbl	ée	No	mbre	de	titulaires	
1932	Neuchâtel						209	
1933	Einsiedeln						204	
1934	Rorschach						144	
1935	Montreux						108	
1936	Zoug						107	
1937	Brunnen-I	nge	nbo	ohl			96	
1938	Aarau						117	
1939	Zurich						108	
1940	Olten						75	
1941	Bellinzone						139	
1942	Coire						113	
1943	Bienne						152	
1944	Lucerne						168	
1945	St-Gall						137	
1946	Berne						184	
1947	Bâle .						239	
1948	Interlaken			•			222	
1949	Fribourg						198	
1950	Lugano						224	
1951	Brunnen-I	nge	nbo	hl			260	
1952	Zurich						288	
1953	Lausanne						301	
				-	Tota	1 3	3793	

Protection de l'emblème et du nom de la Croix-Rouge

Au cours de sa session de décembre, le Conseil des Etats a approuvé le projet du Conseil fédéral relatif à la revision de la loi fédérale pour la protection de l'emblème et du nom de la Croix-Rouge, le projet doit encore être examiné par le Conseil national.

SECOURS EN SUISSE

L'aide aux sinistrés des avalanches

Le Comité intercantonal de coordination des secours en faveur des victimes des avalanches a approuvé, dans sa séance du 23 novembre, le rapport final sur l'action de secours, ainsi que les comptes au 30 juin 1953, vérifiés par le contrôle fédéral des finances. Le rapport et les comptes seront publiés au mois de janvier.

In Memoriam

JACQUES MULLER

ami et collaborateur de la Croix-Rouge suisse

Le décès aussi subit qu'inattendu de M. Jacques Muller, directeur des établissements Bally en France, est une grande perte pour la Croix-Rouge suisse. Pendant dix années, et notamment dans les années de l'immédiate après-guerre, M. Muller, établi à Lyon, s'est dévoué pour nos œuvres. Délégué du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse à Lyon, il se consacra cœur et âme pendant les années difficiles à cette tâche et rendit d'éminents services à notre œuvre d'entraide. Plus tard, lorsque notre action put cesser en France, c'est à notre maison du Chambon sur Lignon qu'il se voua et se dévoua. Tant par sa participation et son dévouement personnels à ce que nous entreprenions que par son conseil toujours avisé, il nous rendit là encore des services irremplaçables. Toujours sur la brèche, Jacques Muller était un conseiller aussi sage qu'un précieux collaborateur, mais c'est aussi un véritable ami que nous perdons avec lui. La Croix-Rouge n'était pas, pour celui que nous pleurons, l'affirmation seulement d'un bel idéal, c'était de tout son cœur, de toute sa personne et de toute sa vie qu'il payait pour elle. La Croix-Rouge suisse adresse à Jacques Muller une pensée de profonde reconnaissance pour tout ce qu'il lui a donné, pour son enthousiasme et pour sa fidélité, elle gardera toujours sa mémoire et celle de tout ce qu'elle lui doit.

Dr Hugo Remund.



LE COLONEL RYNCKI, MEDECIN-CHEF DE LA CROIX-ROUGE

Le 5 novembre, la Direction de la Croix-Rouge suisse décidait à l'unanimité de proposer au Conseil fédéral la candidature du colonel Paul Ryncki, médecin à Fribourg, au poste de médecin-chef de la Croix-Rouge. Dans sa séance du 27 novembre, le Conseil fédéral nommait le colonel Ryncki médecin-chef de la Croix-Rouge.

Le docteur Ryncki est né à Fribourg le 31 juillet 1895. Après des études à Lausanne et des stages à Paris, il s'installe dans sa cité natale, où il pratique la médecine générale depuis une trentaine d'années. Ce n'est pas sans regrets que la ville de Fribourg, qui est fière de voir un de ses citoyens appelé à remplir l'importante fonction de médecin-chef de la Croix-Rouge, laisse partir cet excellent médecin. Le docteur Ryncki jouit de la confiance et de la sympathie de ses nombreux malades, dont il a su se faire aimer tant par ses qualités de cœur que par ses compétences professionnelles, par son dévouement, son calme et sa simplicité. Il peut être certain d'emporter avec lui, dans sa nouvelle activité, l'estime et la reconnaissance de tous ceux qu'il a soignés pendant trente ans.

Le docteur Ryncki est connu depuis longtemps dans les milieux de la Croix-Rouge suisse. Il est membre de sa Direction depuis 1939. En 1940, il a organisé le service de transfusion sanguine en Suisse romande. Il collabore également depuis longtemps à l'activité des samaritains. Jeune médecin déjà il a commencé à donner des cours de soins aux blessés et aux malades en ville et dans le canton de Fribourg, ainsi que des cours de moniteurs. Il est en outre chargé de cours à l'Ecole d'infirmières de Fribourg et fait partie de son comité de direction.

Lieutenant-colonel en 1938, le docteur Ryncki a été, pendant la dernière guerre, chef du service de santé de la Br. mont. 10; il contribua à accroître l'efficacité du service sanitaire en haute montagne et participa activement aux cours alpins de la brigade et de l'armée. En 1944, il est médecin d'une division; le 1^{er} janvier 1945, il devient colonel et chef du Service de santé du 1^{er} corps d'armée. En été 1945, il est envoyé en mission auprès de la 1^{re} armée française. Il prit part également à plusieurs congrès médico-militaires à l'étranger et fit partie de diverses missions de la Croix-Rouge. Le colonel Ryncki est actuellement incorporé à l'Etat-major de l'armée.

Le docteur Ryncki possède toutes les qualités nécessaires aux fonctions que lui a confiées le Conseil fédéral. Jeune encore il s'est intéressé à toutes les questions touchant à la Croix-Rouge. Outre son sentiment humanitaire, il a du sens pratique, de l'entregent et une grande culture.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

La Croix-Rouge suisse.

LE COLONEL-BRIGADIER MEULI, MEDECIN-CHEF a. i. PREND CONGE

Le médecin en chef de l'Armée communique...

Le 14 août 1953, je vous avais informé que, d'entente avec le Conseil fédéral et le président de la Croix-Rouge suisse, je m'étais déclaré prêt à assumer personnellement la responsabilité des tâches incombant au médecin-chef de la Croix-Rouge jusqu'au moment où le successeur du colonel Kessi aurait été nommé.

J'avais accepté cette charge supplémentaire par intérêt pour une bonne cause et dans l'espoir que cette activité intérimaire ne durerait pas trop longtemps.

Or, vous avez appris que le Conseil fédéral, dans sa séance du 27 novembre 1953, avait nommé, sur proposition de la Direction de la Croix-Rouge suisse, le colonel médecin Paul Ryncki, de et à Fribourg, nouveau médecin-chef de la Croix-Rouge.

Le docteur Paul Ryncki est membre de la Direction de la Croix-Rouge suisse depuis 1939; en sa qualité de médecin et d'officier du Service de santé pendant de nombreuses années il a eu l'occasion de faire des expériences qui lui seront d'une grande utilité dans sa nouvelle activité.

Le nouveau médecin-chef entrera en fonction le 1er janvier 1954. Je lui souhaite de tout cœur beaucoup de satisfaction et de succès.

En prenant congé de vous à la fin de l'année, comme médecin-chef de la Croix-Rouge a. i., je tiens à vous remercier de toute la confiance que vous m'avez témoignée.

Avec mes meilleurs vœux de Noël et de bonne et heureuse année, je vous envoie mes salutations cordiales.

> Colonel-brigadier Meuli médecin en chef de l'Armée.

COURS DE SOINS AU FOYER

Le 8 décembre, le comité central de la Croix-Rouge suisse et le comité directeur de l'Alliance suisse des samaritains ont, au cours d'une séance commune, posé les bases de la collaboration entre les deux institutions en ce qui concerne l'organisation des cours de soins au foyer recommandés par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Mme Vernet, présidente de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés, Mle Saner, présidente de la commission féminine de l'Alliance suisse des samaritains, le colonel-brigadier Meuli, les docteurs Vollenweider, Remund, Martz et M. Bieli assistaient à la séance. Au terme de la discussion, les participants adoptèrent les résolutions suivantes:

- 1º Les nouveaux cours de soins au foyer ¹ répondent en général à un réel besoin. Il est nécessaire de faire pénétrer plus profondément dans la population la connaissance des soins élémentaires à donner à un malade chez soi.
- 20 Les nouveaux cours doivent être organisés conformément au règlement établi par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, ceci aussi bien par les sections de la Croix-Rouge suisse que par celles de l'Alliance suisse des samaritains et d'un commun accord. La Croix-Rouge suisse assume la responsabilité de former les monitrices, en faisant appel en tout premier lieu à des infirmières diplômées. Les cours ne peuvent être donnés que par des monitrices formées par la Croix-Rouge suisse et inscrites dans ses registres. L'organisation des cours doit être annoncée à l'avance au Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse, de même qu'au secrétariat général de l'Alliance suisse des samaritains, pour information.
- 3º Une commission, dans laquelle la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des samaritains délèguent chacune trois représentants, prépare les directives destinées aux sections de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des samaritains, directives ayant trait à toutes les questions administratives à régler.

SECOURS A L'ETRANGER

Du 19 octobre au 2 décembre, la centrale du matériel a fait les envois suivants:

Pour les victimes des inondations

2 wagons chargés de couvertures, molletons, taies d'oreiller, serviettes d'école, jouets, total 6802 kg, valeur fr. 84 497.—, à la Croix-Rouge néerlandaise;

1 wagon de vivres, 9000 kg, valeur fr. 23 055.—, à la Croix-Rouge britannique;

1 envoi de linges et de couvertures à la Croix-Rouge italienne, 941 kg, valeur fr. 11850.—.

Pour les sinistrés de Grèce

1 envoi de vêtements, couvertures de laine, vivres, total 141 kg, valeur fr. 792.—, à la Croix-Rouge hellénique.

Pour les réfugiés d'Allemagne et d'Autriche

5 wagons à la Croix-Rouge allemande de Munich, contenant des colis de parrainages-lits (couvertures, draps, étoffe, matelas et sommier), des colis de parrainages ordinaires (souliers, laine, flanelle pour chemise ou blouse), en outre de la futaine, de l'étoffe, des vêtements provenant de collectes, 2 machines à coudre, 20 bancs d'école usagés, du cirage à souliers, total 14 231 kg, valeur fr. 55 590.—; 5 wagons à la Croix-Rouge allemande de Kiel, contenant des colis de parrainages-lits et de parrainages ordinaires, des souliers, du cirage, du matériel de collecte, 15 machines à coudre, total 14 676 kg, valeur fr. 58 891.—; 2 wagons à la Croix-Rouge allemande de Berlin, contenant des

colis de parrainages-lits et de parrainages ordinaires, de l'étoffe et du cirage, total 4418 kg, valeur fr. 23 113.—; 5 wagons à la Croix-Rouge allemande de Hanovre, contenant des colis de parrainages-lits et ordinaires, du matériel de collecte, des colis-secours et du cirage, total 14395 kg, valeur fr. 58287.—; 3 wagons à la Croix-Rouge allemande de Francfort s. M., contenant des colis de parrainages-lits, du matériel de collecte, 10 machines à coudre, total 6962 kg, valeur fr. 21 086.—; 1 wagon à la Croix-Rouge allemande de Stuttgart, contenant du matériel de collecte et 30 machines à coudre, total 3420 kg, valeur fr. 6005.—; 3 wagons à la Croix-Rouge autrichienne de Linz, contenant des colis de parrainages-lits et ordinaires, du matériel de collecte, des médicaments, des béquilles, des cannes de malade, des verres à dent, des brosses, des essuie-mains, des culottes en caoutchouc, du matériel Froebel pour les jardins d'enfants, au total 7265 kg, valeur fr. 30 292.-; 1 envoi à la Croix-Rouge autrichienne de Graz, contenant du matériel Froebel pour jardins d'enfants, 150 kg, valeur fr. 924.--.

Pour les réfugiés en Israël

A l'association de jeunesse «Aliyah», à Tel-Aviv (Israël), 1 envoi destiné à un hôpital pour enfants et comprenant: armoire, «soleil d'altitude», balance, instruments, etc., total 468 kg, valeur fr. 2284.—.

SECOURS AUX ENFANTS

Les crédits pour le premier semestre 1954

La Commission du Secours aux enfants a accordé, dans sa séance du 16 décembre, les crédits suivants pour le 1^{er} semestre 1954. Ces crédits sout couverts par les parrainages en cours tant pour les enfants réfugiés que pour ceux accueillis dans nos préventoriums en Suisse, ainsi que par les parrainages en faveur du Rayon de Soleil de Pomeyrol et du village d'enfants de Varazze.

Allemagne et Autriche	Fr.
Parrainages en Allemagne et en Autriche, 1250 colis	
pour enfants réfugiés	75 000.—
Parrainages-lit en Allemagne et en Autriche, 290 colis	
de literie à fr. 120.— et 416 colis à fr. 60.—	60 000
Contribution à l'installation d'une pouponnière au	
home pour mères convalescentes de Plön	3 000.—
Matériel destiné aux jardins d'enfants de divers camps	
de réfugiés	1 750.—
Achat de pélerines, bottes et chaussons de laine pour	
135 enfants du camp de réfugiés de Wagna (Styrie,	
Autriche)	6 700.—
Secours individuels à des réfugiés en Autriche (vête-	
ments, literie, etc.)	60 000.—
Subside à l'école des réfugiés hongrois de Lindenberg	10 000.—
Envois collectifs de lits pour enfants réfugiés pré-	
tuberculeux et malades	95 000.—
France	
Travaux d'aménagement au Rayon de Soleil de Po-	
meyrol	3 000.—
Italie	
Contribution à l'entretien du village d'enfants de	
Varazze	20 000.—
En outre un crédit de fr. 30 000.— a été ouve	ert pour
l'achat de vêtements destinés aux enfants accue	all and
i actial de determents destines dad enjunts decid	JULIUS CIL

Accueils d'enfants en famille

Suisse.

Le 9 décembre, le deuxième convoi de cet hiver a amené 496 enfants du Palatinat rhénan, du Wurtemberg, du Pays de Bade et de Bavière, 110 enfants de Bavière sont également arrivés le 11 décembre. Tous

^{1 «}La Croix-Rouge suisse», édition du 1er décembre 1953.

ces enfants, provenant en réalité exclusivement de familles réfugiées, ont été accueillis dans des familles suisses pour un séjour de trois mois.

400 enfants de Basse-Saxe et de Bavière sont attendus le 4 février, 250 enfants de Vienne, de Basse-Autriche et de la Styrie le 18 ou le 25 février. Ces enfants seront aussi reçus dans des familles de notre pays.

Accueil en préventorium

32 enfants réfugiés de Basse-Saxe, menacés de tuberculose, et 5 petits Anglais sont arrivés à notre préventorium de Beau-Soleil à Gstaad. Le préventorium «Fragola», d'Orselina reçoit le 26 janvier, 30 enfants d'Angleterre et d'Irlande du Nord, menacés de tuberculose, tandis que 30 petits réfugiés de Hesse, qui séjournent depuis le 6 juin à Fragola et sont maintenant rétablis, sont retournés dans leur pays le 15 décembre.

Du 23 juin au 24 octobre, le préventorium de l'OSE à Morgins a hébergé aux frais de la Croix-Rouge suisse 14 enfants juifs prétuberculeux de Rome.

TRANSFUSION SANGUINE



L'insigne de donneur de sang nouvellement créé par la Croix-Rouge suisse

Cet insigne sera remis par les présidents des sections à toutes les personnes qui auront donné leur sang gratuitement cinq fois au moins, dans le cadre du service de transfusion de la Croix-Rouge suisse. Les dons de sang faits en dehors de notre service de transfusion ou le sang remis contre rémunération ne donnent pas droit à l'insigne. L'insigne représente deux cœurs entrelacés sur une croix rouge, symbole du don de sang.

La première distribution du nouvel insigne des donneurs de sang a eu lieu à Neuchâtel

La section de la Croix-Rouge des districts de Neuchâtel et du Val-de-Ruz a tenu son assemblée générale à Neuchâtel le 27 novembre sous la présidence du Dr Jean Houriet, président de la section, et en présence du Dr Edmond de Reynier, président d'honneur et membre du premier comité de la Croix-Rouge à Neuchâtel.

Les nouveaux statuts de la section présentés par M. F. Uhler furent acceptés à l'unanimité. Le comité fut réélu pour trois ans, son président est le Dr Houriet, son vice-président le Dr Nicati, Mme H. DuPasquier fonctionne comme secrétaire et M. Zimmerli comme trésorier.

L'insigne honorifique de la Croix-Rouge suisse, destiné aux donneurs de sang ayant offert leur sang cinq fois au moins et récemment créé, était remis pour la première fois en Suisse au cours de la soirée. Ce nouvel insigne dont nous donnons ci-contre la reproduction est en argent et porte à son centre une croix d'émail rouge.

La section neuchâteloise avait tenu à donner à cette cérémonie un caractère particulier. Quarante-huit donneurs neuchâtelois ayant donné chacun bénévolement dix fois et plus de leur sang pour des malades ou des blessés reçurent leur insigne solennellement des mains du président de la section neuchâteloise. 242 autres donneurs neuchâtelois ayant franchi le cap des cinq dons de sang recevront à leur tour l'insigne ultérieurement.

Les D^{rs} Jean Houriet et G. DuPasquier rappelèrent à cette occasion le développement constant du Centre de transfusion de Neuchâtel que dirige M^{me} le D^r Gueissaz-de Dardel. Créé en novembre 1948 et dirigé alors par le D^r H. de Reynier, le Centre de transfusion compte actuellement 642 donneurs inscrits auprès de lui. Mais les besoins croissants de sang et de plasma font que ce chiffre est déjà aujourd'hui devenu insuffisant et qu'il y a besoin urgent de voir de nouvelles personnes s'inscrire.

Le Dr J. Steinmann, privat-docent de l'Université de Genève, apporta ensuite aux membres de la section de Neuchâtel des précisions sur la transfusion, de son origine si lointaine jusqu'aux possibilités qu'offre aujourd'hui, avec le développement de la technique et des connaissances humaines, cette thérapeutique devenue inséparable de la médecine et de la chirurgie contemporaines. Il termina son remarquable exposé en engageant une fois de plus tous ceux qui le peuvent à donner généreusement leur sang.

L'insigne de donneur a été remis à Zurich également

A l'occasion de la 25 000e prise de sang faite par le centre de transfusion de Zurich, la section zuricoise de la Croix-Rouge suisse avait organisé une petite cérémonie au cours de laquelle un certain nombre de donneurs de sang reçurent l'insigne nouvellement créé par la Croix-Rouge suisse.



Le Dr Houriet, président de la section de Neuchâtel/Val-de-Ruz, remet l'insigne de donneur de sang. (Photo Castellani.)

Le 100 000e flacon de citrate

Au cours de la semaine du 28 septembre au 3 octobre 1953, le service de fabrication du laboratoire central a sorti son 100 000c flacon de citrate.

Des médecins étrangers en stage à notre laboratoire central

Bénéficiaire d'une bourse octroyée dans le cadre de l'accord italo-suisse sur les échanges de jeunes savants, le Dr C. Ricci, de la clinique médicale de l'Université de Turin, accomplit cet hiver un stage dans nos laboratoires de bactério-sérologie pour étudier les nouvelles méthodes sérologiques de dépistage de l'anémie hémolitique acquise chez l'adulte.

M^{lle} Reisch, de la clinique médicale de l'Université de Fribourg en Brisgau, a travaillé pendant quatre semaines dans notre service de bactério-sérologie, où elle s'est familiarisée avec nos méthodes de recherches sérologiques sur les groupes sanguins.

Prises de sang collectives

En novembre, l'équipe mobile de transfusion du laboratoire central a procédé à sept prises de sang collectives, au cours desquelles 1041 personnes donnèrent leur sang.

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Actions de Noël

Tous les groupes de «juniors» ont entrepris en Suisse romande des «actions» de Noël qui ont permis d'apporter un peu de joie chez bien des abandonnés ou des malades. Si nous ne pouvons citer toutes les initiatives des groupes de la Croix-Rouge de la Jeunesse, signalons-en pourtant quelques-unes.

C'est l'école de Sonvilier, dans le Jura, qui a confectionné 14 paquets de Noël destinés à des infirmières ou des sœurs visiteuses âgées et à la retraite. Des lettres touchantes accompagnaient chaque envoi, des envois destinés «à vous remercier un peu de ce que vous avez fait pour soulager les malades pendant votre vie de Sœur» disait une de ces lettres signées d'un jeune garçon de Sonvilier.

C'est l'école de Vaulion qui a organisé une collecte de vêtements destinés à des familles de chez nous, et l'Ecole internationale, de Genève, qui a fait de même pour le Noël d'un camp de réfugiés en Allemagne. Bien des écoles genevoises ont continué la tradition de Mmc Grange et organisé — école de la rue de Neuchâtel, école de Malagnou — leur Noël des «vieillards» ou leur «Noël des grand-mères». Et ne faut-il pas citer aussi cette classe de l'école des Pervenches, à Genève, qui, une fois de plus, a fêté l'Escalade, puis Noël avec son «filleul», un filleul qui a 98 ans et dont l'émotion devant la «marmite» traditionnelle de l'Escalade et le paquet de Noël qui suivit était touchante!

Beaucoup d'écoles ont tenu à s'occuper aussi d'un filleul qu'elles avaient connu par l'intermédiaire de la Croix-Rouge suisse. Il est de ces aides et de ces amitiés qui n'ont pas cessé depuis la guerre ou l'immédiate après-guerre. Ainsi de l'école du parc Bertrand, à Genève, qui avait adopté jadis le petit village de Vandelainville en Lorraine et chaque an lui adresse des jouets pour Noël.

Nommons enfin les «juniors» de Thierrens, qui ont consacré leurs heures de travaux manuels à confec-

tionner de ravissantes corbeilles d'osier tressé, remarquablement travaillées et finies, qu'ils vont vendre au bénéfice de la Croix-Rouge.

Les «juniors» américains envoient des boîtes-cadeaux

La Croix-Rouge américaine de la Jeunesse a adressé à la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse 500 «Gift-Boxes» destinés à des enfants malades ou malheureux de notre pays. Les «juniors» suisses romands ont assuré la distribution de ces boîtes, joyeusement décorées des couleurs américaines et de celles de la Croix-Rouge et contenant jouets, menus objets de toilette et autres gentilles attentions, à des enfants d'orphelinats, de maisons d'enfants malades et dans des foyers déshérités où elles ont apporté un peu de la joie de Noël. Chaque boîte portait le nom de l'école américaine qui en faisait don à un enfant suisse malade ou malheureux.

Nouveaux albums de correspondance scolaire

Parmi les nombreux albums de correspondance interscolaire qui ont été envoyés au Secrétariat romand de la Croix-Rouge de la Jeunesse pour être adressés à des écoles d'autres pays, signalons entre autres un très bel album composé par une classe du Collège de Morges et destiné à une école de l'Alaska, ainsi qu'un autre et remarquable album composé par l'école de La Neuveville et qui est parti pour le Canada. Ces deux albums, et spécialement peut-être celui de La Neuveville dont la présentation était particulièrement originale, apporteront des images tout à fait complètes, précises et heureuses de nos pays et de la vie de nos écoliers.

Le nouveau calendrier des «juniors» romands

Comme l'an dernier, le calendrier de la Croix-Rouge de la jeunesse a été réalisé par M. Noskoff. Ce calendrier sera remis aux classes des écoles de tous les cantons romands. Les groupes «juniors» de Suisse alémanique recevront également un calendrier.

Patrouilles scolaires

La ville d'Yverdon possède aussi désormais ses patrouilles scolaires de sécurité. Celles-ci comprennent vingt-six jeunes garçons de 12 à 15 ans, qui, en même temps qu'ils recevaient le baudrier blanc, insigne de leurs fonctions, prenaient l'engagement de se conformer aux règles de la circulation, de s'efforcer de préserver des dangers de la route leurs camarades et de prêter secours aux personnes âgées, de ne jamais intervenir pour régler ou contrôler la circulation routière, et d'avoir toujours un comportement impeccable. Les patrouilleurs sont couverts par une assurance du Fonds suisse pour la prévention des accidents.

INFIRMIERES

Notre brochure

La brochure intitulée «L'Infirmière» a été très demandée; pendant le second semestre 1953, 4928 exemplaires en allemand et 1164 exemplaires de l'édition française ont été commandés à la Croix-Rouge suisse. La campagne de recrutement continue. La fédération des églises évangéliques a demandé à se joindre à cette campagne et a pris contact dans ce but avec la Croix-Rouge suisse.